

	VISION	Une école où chacun peut s'accomplir dans un environnement bienveillant
	MISSION	Favoriser l'égalité des chances
	VALEURS	L'A-B-C de ESGR : Accomplissement – Bienveillance - Collaboration

FOIRE AUX QUESTIONS - Concentrations ESGR

Période d'inscription

- Les inscriptions aux concentrations débutent **fin février/début mars**, après celles du Programme d'éducation intermédiaire (PEI).
- Elles se font via **Mozaïk Parent**.
- Une confirmation du choix de concentration pour les élèves du bassin sera envoyée **fin mars** par courriel.

Demande d'admission

- **Si vous habitez dans le bassin de l'ESGR** : Vous recevrez automatiquement un courriel avec les consignes pour l'inscription via Mozaïk Parent.
- **Si vous habitez hors du bassin de l'ESGR mais sur le territoire du CSSPO** : Vous devez remplir une **Demande de choix d'école – Secondaire** disponible prochainement sur le site du CSSPO.
- **Si vous habitez à l'extérieur du territoire du CSSPO** : Vous devez faire une demande au **Service de l'organisation scolaire et du transport** à l'adresse suivante :  service.sost@csspo.gouv.qc.ca

Compétences requises pour les concentrations

- **Aucune compétence préalable n'est requise.** Les techniques propres à chaque concentration sont enseignées progressivement. L'élève doit simplement avoir **envie d'apprendre et de se perfectionner**.

Différences entre les concentrations

- Chaque concentration offre des particularités. Consultez la **section des concentrations** sur le site de l'école pour en savoir plus.
<https://esgr.csspo.gouv.qc.ca/> Dans l'onglet « Nos programmes »



VISION	Une école où chacun peut s'accomplir dans un environnement bienveillant
MISSION	Favoriser l'égalité des chances
VALEURS	L'A-B-C de ESGR : Accomplissement – Bienveillance - Collaboration

Achats et frais

- **Matériel scolaire** : Un cahier de la rentrée vous sera envoyé **début juillet** avec la liste des achats à faire selon la concentration choisie.
- **Frais d'inscription** : Les frais liés aux concentrations (matériel, sorties éducatives) sont **couverts par une subvention du MEQ**. Pour le PEI, les frais étant plus élevés, les parents doivent **payer la différence**.

Concentration musique

- **Pas besoin de savoir jouer d'un instrument** pour s'inscrire. La méthode d'enseignement permet à tous les élèves de progresser ensemble.
- **Choix d'instrument en 1^{re} secondaire** : Une fois admis, un enseignant vous contactera pour vous expliquer la procédure. Le choix final se fait **au début des classes**.

Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

- **Pas d'examen d'admission.**
- **Critères de sélection** :
 - Avoir **60 % et plus dans toutes les matières** de 5^e et 6^e année.
 - Être sélectionné par **tirage au sort** parmi les élèves admissibles ayant complété leur demande à temps.

Sélection pour les autres concentrations

- La sélection se fait par **tirage au sort**, selon les choix indiqués dans Mozaïk Parent.

Groupes et changements

- Une concentration est ouverte si **au moins 25 élèves** sont inscrits. Chaque groupe compte **25 à 28 élèves** en 1^{re} secondaire.
- **Changement de concentration** :
 - Un seul changement est permis **durant le premier cycle**.
 - Aucun changement possible **au deuxième cycle**.

	VISION	Une école où chacun peut s'accomplir dans un environnement bienveillant
	MISSION	Favoriser l'égalité des chances
	VALEURS	L'A-B-C de ESGR : Accomplissement – Bienveillance - Collaboration

- Le changement est possible **si une place est disponible.**



Admission hors bassin

- Remplissez le formulaire « **Demande de choix d'école – Secondaire** » disponible prochainement sur le site du CSSPO.



Plan d'intervention

- Les plans d'intervention sont **automatiquement transférés** du primaire au secondaire **si vous habitez sur le territoire du CSSPO.**



Transport scolaire

- L'élève est admissible au transport s'il **réside sur le territoire du CSSPO et s'il y avait droit à son école de bassin, il y aura a droit à ESGR**, selon les politiques 30-20-20 et 30-20-50. Ces documents sont disponibles sur le site du CSSPO.



Intervenants à l'ESGR

- Enseignants
- Orthopédagogues
- Techniciennes en éducation spécialisée
- Technicienne en travail social
- Techniciens en loisir
- animateur en développement personnel et engagement communautaire
- animateur à la vie étudiante
- Conseillère en orientation
- Psychoéducatrice
- Direction



Rentrée scolaire

	VISION	Une école où chacun peut s'accomplir dans un environnement bienveillant
	MISSION	Favoriser l'égalité des chances
	VALEURS	L'A-B-C de ESGR : Accomplissement – Bienveillance - Collaboration

- Les élèves de 1re secondaire commencent **une journée avant les autres** pour découvrir leur nouvelle école.
- Les informations sur la rentrée et les effets scolaires sont envoyés **vers la mi-juillet**.

Horaire au secondaire

- L'horaire est basé sur **9 journées**.
- Chaque jour comprend **4 périodes de 75 minutes**.
- Il y a des **pauses entre les cours**, mais **pas de récréation**. Les élèves peuvent sortir à l'extérieur pendant les pauses.

Équipes sportives

- Des **camps de sélection** ont lieu au début d'année, surveiller les annonces.